



# Fiche d'inscription aux ateliers du soir

## Ecoles élémentaires

**- Période 3 - du 03 janvier au 04 février 2022**

NOM de l'enfant ..... PRENOM de l'enfant .....

Date de naissance ..... Age .....

Ecole .. Classe .....

Numéro de téléphone des parents .....

Mon enfant est autorisé  n'est pas autorisé  à repartir tout seul le soir.

	16h30 - 18h
<b>LUNDI</b>	<input type="checkbox"/>
<b>MARDI</b>	<input type="checkbox"/>
<b>JEUDI</b>	<input type="checkbox"/>
<b>VENDREDI</b>	<input type="checkbox"/>

Modalités d'inscriptions :

- ✓ Si votre enfant est inscrit aux APC (temps scolaire), il ne pourra pas participer aux ateliers du soir le même jour.
- ✓ Pour le bon déroulement de l'atelier, les enfants devront rester jusqu'à 18h.
- ✓ Vous pouvez rendre les fiches à l'animateur périscolaire de chaque école avant les vacances pour l'inscription à la période suivante.
- ✓ Vous avez la possibilité de remplir les fiches des 5 périodes à tout moment pour une inscription annuelle.
- ✓ Pour une meilleure organisation, les parents s'engagent à respecter les jours de présences de leur enfant (sauf certificat médical).

Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
<i>Du 2 septembre au 22 octobre</i>	Du 8 novembre au 17 décembre	Du 3 janvier au 04 février	Du 21 février au 08 avril	Du 25 avril au 01 juillet
<i>Inscription avant le 27 août</i>	Inscription avant le 01 novembre	Inscription avant le 23 décembre	Inscription avant le 14 février	Inscription avant le 18 avril

Pour rappel, l'atelier du soir ne fonctionne pas **le vendredi soir avant chaque période de vacances scolaires et du 04 juillet au 07 juillet 2022.**

A ....., le .....

Signature du responsable légal